

Cote du document: EB 2016/117/R.13
Point de l'ordre du jour: 9 b)
Date: 9 mars 2016
Distribution: Publique
Original: Espagnol

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt à la République du Pérou pour le Projet d'amélioration des services publics pour le développement territorial durable dans les zones d'influence des fleuves Apurímac, Ene et Mantaro (projet de développement territorial durable)

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Jesús Quintana
Chargé de programme de pays
Division Amérique latine et Caraïbes
téléphone: +51 1 625 90 28
courriel: j.quintana@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du
Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent dix-septième session
Rome, 13-14 avril 2016

Pour: Approbation

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du projet	2
A. Zone d'intervention et groupe cible	2
B. Objectif de développement du projet	3
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du projet	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	4
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	5
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	5
E. Supervision	6
IV. Coût, financement et avantages du projet	6
A. Coût du projet	6
B. Financement du projet	7
C. Résumé des avantages et analyse économique	7
D. Durabilité	7
E. Identification et atténuation des risques	8
V. Considérations d'ordre institutionnel	9
A. Respect des politiques du FIDA	9
B. Alignement et harmonisation	9
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	9
D. Participation à l'élaboration des politiques	10
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	10
VII. Recommandation	10
Appendices	
I. Convenio de financiación negociado (Accord de financement négocié)	
II. Marco Lógico (Cadre logique)	

Sigles et acronymes

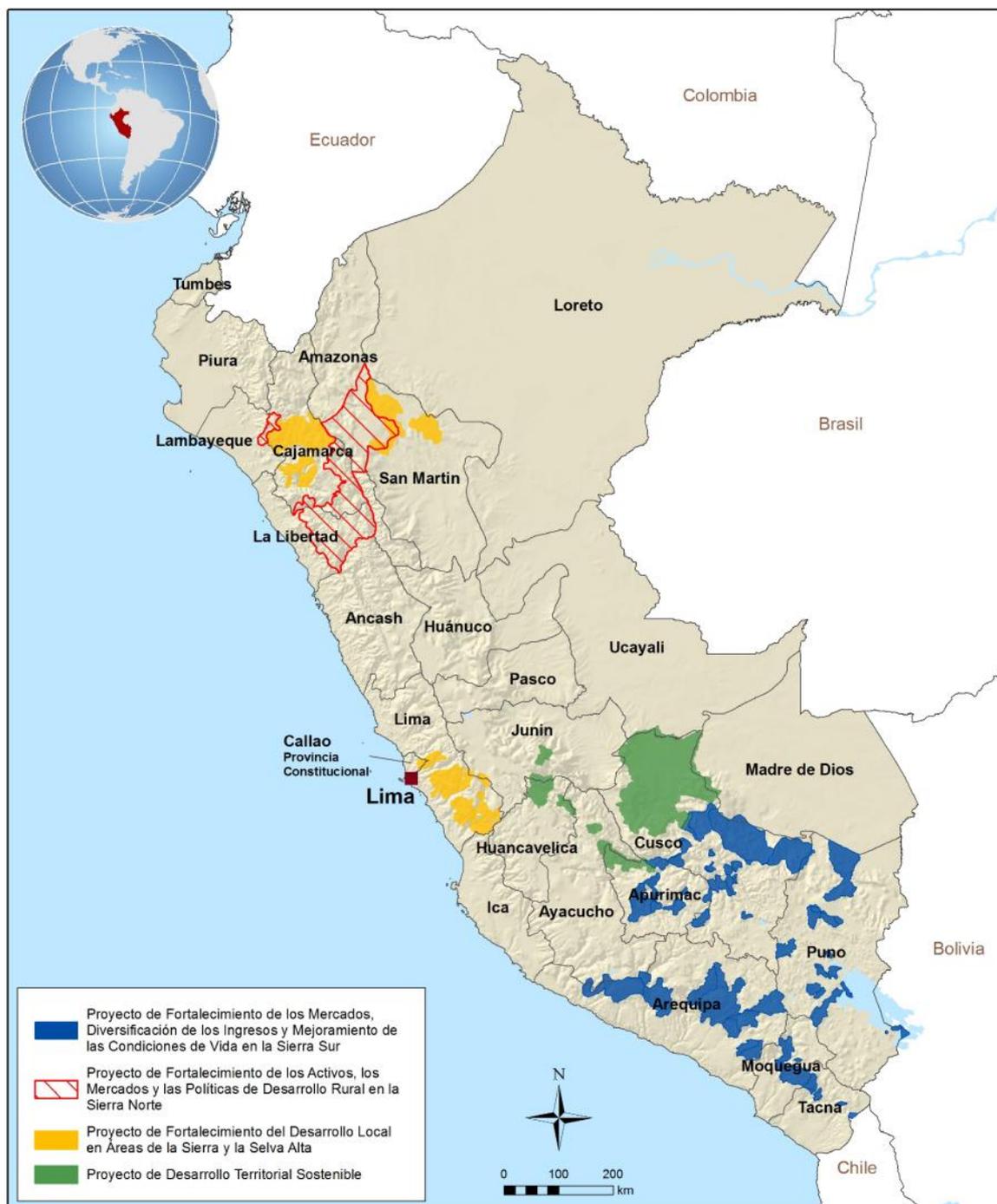
S&E	Suivi-évaluation
UCE	Unité centrale d'exécution
UCP	Unité de coordination du projet
VRAEM	Vallée des fleuves Apurímac, Ene et Mantaro

Carte de la zone du projet

Perú

Proyectos financiados por el FIDA en el país

Informe del Presidente



Source: FIDA: 14/10/2015

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République du Pérou

Projet d'amélioration des services publics pour le développement territorial durable dans les zones d'influence des fleuves Apurímac, Ene et Mantaro (projet de développement territorial durable)

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République du Pérou
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture et de l'irrigation, par le biais du programme AgroRural
Coût total du projet:	74,512 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	20,65 millions de DTS (équivalant approximativement à 28,5 millions d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	Ordinaires: délai de remboursement de 18 ans, y compris un différé d'amortissement de 6 ans, à un taux d'intérêt annuel correspondant à 100% du taux de référence établi par le FIDA
Contribution de l'emprunteur:	38,764 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	7,248 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt à la République du Pérou pour le Projet d'amélioration des services publics pour le développement territorial durable dans les zones d'influence des fleuves Apurímac, Ene et Mantaro (projet de développement territorial durable), telle qu'elle figure au paragraphe 44.

Proposition de prêt à la République du Pérou pour le Projet d'amélioration des services publics pour le développement territorial durable dans les zones d'influence des fleuves Apurímac, Ene et Mantaro (projet de développement territorial durable)

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Avec un produit intérieur brut (PIB) de 6 541 USD par habitant en 2014, la République du Pérou se classe actuellement dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. L'économie péruvienne est l'une des plus performantes d'Amérique latine et, selon le Fonds monétaire international (FMI), le pays a fait, ces dernières années, des progrès notables dans la réduction de la pauvreté. En 2014, le Pérou a toutefois été confronté à un contexte international difficile, ainsi qu'à des problèmes d'offre intérieure et de réduction des investissements publics au niveau infranational, ce qui a aggravé les chocs externes et entraîné un ralentissement marqué de la croissance. Bien que la croissance réelle du PIB soit tombée à 2,4% en 2014, contre 5,8% l'année précédente, elle était encore deux fois plus élevée que la moyenne régionale d'environ 1,2%. La croissance réelle du PIB en 2015 a été de 3,26%.
2. Le Pérou a continué en 2014 à réduire les niveaux de la pauvreté et de l'extrême pauvreté, mais à un rythme plus lent qu'au cours des années précédentes. D'après l'Institut national de la statistique et de l'informatique, le taux de pauvreté s'établissait à 22,7% en 2014, soit 1,2% de moins qu'en 2013, ce qui signifie que plus d'un quart de million de personnes (289 000) étaient sorties de la pauvreté. Les chiffres globaux de 2014 indiquent que 6 995 000 Péruviens vivaient dans la pauvreté. Le revenu mensuel moyen par habitant des plus pauvres a augmenté de 2,2%, sous l'effet principalement des transferts monétaires opérés dans le cadre des programmes Juntos, Pensión 65 et Beca 18. L'incidence de la pauvreté était plus élevée en milieu rural, où elle atteignait 46,0%, soit le triple du taux urbain. Parmi les causes principales de la pauvreté rurale, le fait que les communautés sont mal intégrées dans l'économie de marché a été identifié comme l'un des obstacles majeurs au développement local, en particulier dans la région de la sierra, entraînant l'exode de la population vers les centres urbains.
3. Une étude récente de la Banque mondiale (2013) indique que les activités agricoles occupent 4,3% de la superficie du pays. Les principales cultures sont le café, la pomme de terre, le riz, le coton, l'asperge, le sucre et le maïs. Un secteur moderne et compétitif d'exportations agricoles, établi sur la côte, coexiste avec une agriculture plus traditionnelle ou de subsistance dans les régions de la Sierra et de la Selva. La production agricole primaire représente 9% du PIB. Ces 12 dernières années, le secteur agricole péruvien a enregistré un taux moyen de croissance de 4,3%. On estime que 2,35 millions de familles, soit près de 10 millions de personnes, concentrées pour la plupart dans la sierra, dépendent de l'agriculture.

Dans cette région, l'agriculture pose des problèmes majeurs: faibles rendements; petites parcelles morcelées aux coûts de transaction élevés; sols fragiles exposés à des problèmes de drainage, de salinité et d'érosion; disponibilités en eau limitées; et manque de communications et climat imprévisible.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

4. Fondé sur les interventions passées et présentes du FIDA au Pérou, le projet coïncide avec les objectifs stratégiques énoncés dans le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) et tient compte des recommandations de l'examen à mi-parcours mené en novembre 2011. Il est conforme aussi bien aux propres règles du FIDA qu'à celles du Système national d'investissement public (SNIP) et contribue à: i) renforcer la planification territoriale et les processus de gestion citoyenne; ii) promouvoir des partenariats stratégiques sur des plateformes public-privé pour l'accès aux marchés; iii) encourager l'organisation de liens productifs entre les petites entreprises rurales; iv) apporter un soutien accru à l'inclusion financière, en offrant des services d'épargne, d'assurance et d'éducation financière; v) inclure des activités favorisant la gestion durable des ressources naturelles, ainsi que des mesures visant à atténuer et à prévenir les effets du changement climatique; et vi) promouvoir des mesures destinées à accroître les disponibilités en eau et l'accès équitable à cette ressource, afin de prévenir les conflits sociaux dans les territoires.

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

5. Le projet couvre la zone d'influence du territoire de la vallée des fleuves Apurímac, Ene et Mantaro (VRAEM), correspondant à la périphérie par rapport à sa partie centrale ou zone d'intervention directe. Les deux zones sont considérées comme prioritaires par les autorités nationales en raison de la forte incidence de la pauvreté et de l'extrême pauvreté qui s'y observent et de leur exclusion du développement du pays.
6. La zone sélectionnée comprend 27 districts municipaux situés dans sept provinces des départements d'Ayacucho, de Huancavelica, de Junín, d'Apurímac et de Cusco. Elle comprend une zone montagneuse ou sierra entre 3 000 et 4 500 mètres d'altitude, plusieurs vallées interandines, entre 1 500 et 3 000 mètres, une zone de transition ou ceja de selva, entre 300 et 1 500 mètres, et une partie de la plaine amazonienne ou selva, au-dessous de 300 mètres.
7. Dans cette zone, 76,5% de la population est rurale selon la définition stricte d'une population dispersée, mais ce taux passe à 87% si l'on inclut les villages de moins de 2 000 habitants. D'autre part, 74% de la population de la zone vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire. Sur ce nombre, 39% sont extrêmement pauvres et 33% sont simplement pauvres, chiffres qui placent les districts concernés parmi les plus vulnérables du pays. Parmi les habitants de la zone du projet, 73% ont moins de 29 ans et 66% sont des autochtones.
8. Les 27 districts situés dans la zone du projet ont une population globale de 58 681 familles. Parmi celles-ci, le projet touchera 50 936 familles rurales vivant dans des conditions de pauvreté rurale, selon l'enquête nationale auprès des ménages menée en 2014.
9. Parmi les quelque 50 000 familles rurales pauvres qui constituent la population cible du projet, 27 000 bénéficieront des services de développement prévus dans le cadre des composantes 1 (gouvernance et investissements dans les ressources naturelles territoriales) et 2 (initiatives économiques locales), et 23 000 familles rurales pauvres bénéficieront des activités prévues dans le cadre de la composante 3 (communications et infrastructure territoriale). Les 7 745 familles restantes (13% de la population de la zone d'intervention),

qui résident dans des zones considérées comme urbaines au Pérou, ne seront pas comprises dans la population cible du projet.

B. Objectif de développement du projet

10. Le projet a pour but de contribuer à réduire la pauvreté des familles rurales par leur inclusion sociale et productive. Son objectif de développement est d'accroître le capital humain, social, naturel, physique et financier des bénéficiaires.

C. Composantes/résultats

11. Le projet aura une durée de six ans et comprendra, outre la gestion et l'administration, les trois grandes composantes suivantes:
- a) Composante 1. Gouvernance et investissements dans les ressources naturelles territoriales. Cette composante, axée sur les communautés et les familles, renforcera les capacités institutionnelles du territoire, notamment les collectivités locales et provinciales, en soutenant des initiatives destinées à améliorer les actifs communaux et patrimoniaux. Ses actions contribueront à améliorer la dotation en ressources naturelles et leur qualité dans les territoires appartenant aux bénéficiaires et à leurs communautés ainsi qu'aux associations autochtones, y compris entre autres activités l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, renforçant les capacités de gestion et d'aménagement durables des ressources naturelles.
 - b) Composante 2. Initiatives économiques locales. L'objectif de cette composante est de créer un réseau durable d'associations parmi les bénéficiaires potentiels du projet afin de promouvoir et d'élargir les opportunités de développement économique et d'inclusion sociale, en apportant un soutien aux activités économiques des groupes d'intérêt tels que les organisations paysannes, ainsi qu'à l'inclusion financière des familles et associations. Dans un contexte associatif hétérogène et fragile, cette composante soutiendra la création, le développement et la consolidation des associations à but économique de bénéficiaires visant à améliorer leurs stratégies de subsistance et à accroître leur participation aux marchés de biens et de services. À cette fin, elle appliquera une stratégie souple et cumulative, assortie de mesures spécifiques de soutien aux organisations de producteurs ruraux, adaptées aux différents types et niveaux de développement associatif au sein de la population rurale.
 - c) Composante 3. Communications et infrastructure territoriale. L'objectif de cette composante est de maintenir les conditions matérielles dans la zone d'influence où se trouvent les bénéficiaires du projet afin de créer des synergies avec les interventions des autres composantes. Dans un contexte de relatif isolement par suite de la dégradation des routes rurales, du manque de services de communication et de la faible utilisation de l'eau et des autres ressources naturelles due au bas niveau des investissements dans l'irrigation, le projet, entre autres choses, facilitera l'accès des ruraux aux marchés dans la zone d'intervention, créera des emplois grâce au lancement de microentreprises communales ou associatives ou à la passation avec celles-ci de contrats pour l'entretien courant des routes, développera l'infrastructure d'irrigation au niveau communautaire et promouvra la récolte et la collecte de l'eau.
 - d) Composante 4. Gestion et administration du projet. Cette composante a pour objet d'apporter un appui transversal aux trois autres composantes afin d'obtenir les résultats et d'atteindre les objectifs visés par le projet. Elle comprend l'administration du projet, la gestion des savoirs et le suivi-évaluation (S&E).

III. Exécution du projet

A. Approche

12. Le projet mettra en œuvre les cinq approches principales suivantes:
- a) Développement territorial: cette approche combine deux éléments principaux: i) développement institutionnel visant à promouvoir des consultations entre les agents locaux et extérieurs, et à inclure les populations pauvres dans les processus de transformation de la production et de participation aux bénéfices; et ii) transformation de la production pour relier l'économie du territoire à des marchés dynamiques.
 - b) Développement à l'initiative des communautés: il suppose un certain degré de délégation de pouvoirs aux communautés pour la gestion de leur propre développement, qui est prévu dans la conception et l'exécution de projets subsidiaires. Cette approche facilite l'accès de la population rurale pauvre aux actifs ou au capital social, humain, financier et physique, en transformant les agents de développement de planificateurs en prestataires de services orientés vers les clients.
 - c) Ciblage géographique: il tient compte des priorités gouvernementales définissant la zone d'influence de la VRAEM comme zone prioritaire en raison de la forte incidence de la pauvreté.
 - d) Reproduction à plus grande échelle: le projet est cohérent avec l'approche de la reproduction à plus grande échelle adoptée par le FIDA, qui englobe les différentes dimensions de la reproduction: i) budgétaire et financière; ii) politique; iii) réglementaire; iv) organisationnelle; v) culturelle; et vi) d'apprentissage.
 - e) Inclusion sociale comme intervention transversale: le projet profite aux femmes, aux hommes et aux jeunes ruraux en situation de pauvreté et reconnaît le patrimoine matériel et immatériel des populations paysannes et autochtones. Cette approche promeut l'autonomisation des groupes cibles et le développement rural associatif.

B. Cadre organisationnel

13. L'agent d'exécution du projet sera le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation par le biais du Programme de développement de la production AgroRurale (AgroRural). Celui-ci créera une unité centrale d'exécution (UCE) juridiquement habilitée à administrer le projet en étroite coordination avec trois de ses agences situées dans les régions de Huancavelica, d'Ayacucho et de Cusco, outre une coordination et une collaboration renforcées des administrations municipales et provinciales.
14. L'exécution du projet sera confiée à une unité de coordination du projet (UCP) qui rendra compte au programme AgroRural par l'intermédiaire de son Directeur du développement agraire, et se chargera de coordonner les activités techniques et financières et de suivre la réalisation des objectifs fixés. L'UCP comprendra un Coordonnateur de projet et huit spécialistes des domaines suivants: i) S&E; ii) inclusion financière iii) développement des entreprises; iv) infrastructures; v) gestion des ressources naturelles et du changement climatique; vi) inclusion sociale; vii) administration; et viii) comptabilité et appui. Une équipe comprenant un coordonnateur, un assistant administratif et plusieurs experts sera affectée à chaque agence régionale.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

15. Le projet appliquera un système de planification, de S&E, d'apprentissage et de gestion des savoirs conformément à la réglementation nationale et aux directives du FIDA.
16. Planification. Le projet sera exécuté sur la base de plans d'opérations annuels et de plans de passation des marchés soumis à la non-objection du FIDA. L'état d'avancement de ces plans sera consigné dans des rapports d'activité semestriels.
17. Suivi-évaluation. L'agent d'exécution exécutera, par l'intermédiaire de l'UCP, une étude de référence au cours des 12 premiers mois d'exécution, et établira un système et un plan de S&E qui feront partie intégrante du plan d'opérations annuel. Le système rendra compte, à l'aide d'outils participatifs, des progrès accomplis dans le processus de renforcement du capital social associatif pendant toute la durée d'exécution du projet. Le programme AgroRural fournira des informations au système d'exploitation du suivi du SNIP, qui permettra de vérifier les progrès accomplis dans l'exécution des projets d'investissement public.
18. Gestion des savoirs et apprentissage. Le principal objectif des activités d'apprentissage et de gestion des savoirs sera de renforcer le capital de savoirs existant dans la zone d'intervention du projet et de diffuser des contenus appropriés en temps opportun pour l'information des bénéficiaires.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

19. Gestion financière. La gestion financière du projet incombera au programme AgroRural, qui, conformément à la procédure de l'UCE: i) inscrira les besoins de ressources du projet dans son budget annuel, qu'il présentera à l'approbation du Ministère de l'économie et des finances; ii) conduira et supervisera l'exécution du projet; iii) se chargera de l'administration financière et de la comptabilité ainsi que des fonctions de décaissement; iv) gèrera les appels d'offres et la passation des marchés; et v) engagera des auditeurs externes. La comptabilité du projet se conformera aux dispositions du système intégré d'information financière obligatoire pour toutes les entités du secteur public, y compris les modules budgétaires et administratifs.
20. Flux de fonds. Le Ministère de l'économie et des finances ouvrira un compte subsidiaire en dollars des États-Unis dans le compte unique de la Trésorerie, comme compte désigné pour recevoir les fonds du prêt du FIDA. Ces fonds seront ensuite virés sur un compte d'exploitation du projet en monnaie locale, qui sera ouvert auprès du Banco de la Nación et administré par le programme AgroRural. L'emprunteur ouvrira un compte en monnaie locale où seront déposés les fonds de contrepartie. Le programme AgroRural transférera les fonds du projet à l'UCE, qui réglera les achats et affectera des ressources au financement des initiatives entreprises par les bénéficiaires du projet.
21. Passation des marchés. Les marchés de travaux, biens et services passés dans le cadre des projets seront exécutés dans le cadre des projets conformément aux directives du FIDA relatives à la passation des marchés de biens et de services. L'UCP, de concert avec le bureau administratif et l'unité des marchés du programme AgroRural, établira un plan de passation des marchés dans le cadre du plan d'opérations annuel, spécifiant le mode de passation des marchés retenu et les biens et services requis, ainsi que les délais fixés, les devis établis, les procédures prévues et les sources de financement. La passation des marchés sera exécutée en général par les organisations de producteurs bénéficiaires du projet, qui recevront à ce titre une formation technique spécifique, par exemple sur la passation des marchés de travaux mineurs et de fourniture de biens de production, matériel informatique et autres équipements nécessaires à la gestion.

22. Vérification des comptes. Les dispositions visant l'audit comprendront les processus internes et se conformeront aux Directives du FIDA relatives à l'audit des projets. Conformément à la réglementation nationale, le programme AgroRural est soumis à l'audit de son Bureau de contrôle interne, qui rend compte au Bureau du Contrôleur général de la République (CGR). Les états financiers annuels consolidés du projet feront l'objet d'un audit indépendant aux termes d'un mandat agréé par le FIDA, conformément aux normes internationales d'audit et aux Directives du FIDA relatives à l'audit des projets. Un auditeur externe agréé par le FIDA et le CGR sera engagé à cette fin. Tous les comptes du projet seront vérifiés, y compris le financement du FIDA et les fonds de contrepartie. Le rapport d'audit sera soumis au FIDA dans les six mois suivant la fin de chaque exercice. Aux fins de l'audit, l'exercice financier coïncidera avec l'année civile.

E. Supervision

23. Le projet sera directement supervisé par le FIDA, conformément aux directives concernant la supervision directe.
24. Environ six mois après l'atelier de démarrage, le FIDA organisera une première mission de supervision ayant les objectifs suivants: i) détecter les problèmes potentiels ou les difficultés rencontrées en début d'exécution; ii) examiner les progrès accomplis par rapport aux objectifs fixés; iii) passer en revue le plan d'opérations annuel en cours et formuler des propositions pour le plan d'opérations annuel suivant; iv) consulter les bénéficiaires sur leur perception du projet et leur degré de participation; v) examiner les dépenses encourues et les achats effectués à cette date; vi) vérifier la conformité à l'accord de financement; vii) rédiger le rapport sur l'état d'avancement du projet; et viii) procéder à l'évaluation de la gestion financière. À partir de la deuxième année d'exécution du projet, et conformément aux directives concernant la supervision directe, le FIDA, de concert avec AgroRural, organisera des activités de suivi, apportera son appui à l'exécution et à la supervision et, outre les objectifs mentionnés ci-dessus, analysera aussi le processus de mobilisation sociale et de formation de groupes de bénéficiaires potentiels, en accordant une attention particulière aux femmes et aux jeunes des zones rurales ainsi qu'aux peuples autochtones.

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

25. Le coût total du projet sera d'environ 74,512 millions d'USD. Le coût de la composante 1 sera de 6,046 millions d'USD (soit 8,1% du total), et celui de la composante 2, de 51,011 millions d'USD (68,5%). Le coût de la composante 3 sera de 8,849 millions d'USD (11,9%), et celui de la composante 4, de 8,606 millions d'USD (11,5%).

Tableau 1
Coût du projet par composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

Composante	Prêt du FIDA		Bénéficiaires		Emprunteur/ contrepartie		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Gouvernance et investissements dans les ressources naturelles territoriales	5 627	93,1			419	6,9	6 046	8,1
2. Initiatives économiques locales	21 507	42,2	7 248	14,2	22 256	43,6	51 011	68,5
3. Communications et infrastructure territoriale					8 849	100	8 849	11,9
4. Gestion et administration du projet	1 365	15,9			7 240	84,1	8 606	11,5
Total	28 500	38,2	7 248	9,7	38 764	52,0	74 512	100,0

B. Financement du projet

26. Le financement des différentes composantes du projet comprend la contribution du FIDA de 28,5 millions d'USD (32,2% du coût total du projet); un apport de ressources ordinaires du Gouvernement péruvien de 38,764 millions d'USD (52%); et une participation des bénéficiaires de 7,248 millions d'USD (9,7%).

Tableau 2

Coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement

(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Prêt FIDA		Bénéficiaires		Emprunteur/ contrepartie		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Travaux	1 568	8,8			16 242	91,2	17 810	23,9
2. Véhicules					338	100,0	419	0,5
3. Matériel et fournitures	168,5	45,3			203,5	54,7	372	0,5
4. Services de consultation	2 965,5	63,5			1 707,5	36,5	4 673	6,3
5. Dons et subventions	21 360	51,2	7 248	17,4	13 087	31,4	41 695	56,0
6. Formation	2 438	72,2			937	27,8	3 375	4,5
7. Traitements et prestations					4 699,5	100,0	4 699,5	6,3
8. Dépenses de fonctionnement					1 549,5	100,0	1 549,5	2,1
Total	28 500	38,2	7 248	9,7	38 764	52,0	74 512	100,0

C. Résumé des avantages et analyse économique

27. L'exécution du projet apportera les bénéfices suivants aux familles et aux communautés participant aux activités: accroissement du patrimoine physique des communautés; amélioration de la productivité agricole; gestion durable des ressources naturelles; et renforcement du capital social promouvant la création et le développement d'associations économiques destinées à élargir l'accès aux filières ainsi que la participation aux fruits du développement territorial. Les résultats attendus à long terme seront l'augmentation des revenus, de l'emploi, des rendements et de la qualité des produits agricoles et de leurs dérivés.
28. Du point de vue de l'analyse financière, les activités financées par le projet font apparaître des taux de rentabilité interne (TRI) supérieurs au taux bancaire en vigueur (13,19%) et oscillant entre 26% et 137%, tandis que les valeurs actualisées nettes (VAN) financières sont comprises entre 45 et 12 456 USD, indiquant la faisabilité financière du projet. On prévoit en outre, dans tous les modèles, la libération d'une main-d'œuvre familiale qui devrait apporter des revenus non agricoles supplémentaires et alléger le travail des femmes.
29. Quant à l'analyse économique, elle montre que le projet est économiquement faisable, avec les résultats suivants: i) TRI économique de 32,5%; et ii) VAN économique de 214 millions d'USD à un taux d'escompte de 9%, indiquant la rentabilité économique de l'investissement.

D. Durabilité

30. Le projet assurera la durabilité de ses interventions en développant et en renforçant le tissu social, créant de la confiance pour donner une impulsion aux processus associatifs de développement. Il renforcera aussi la confiance des personnes, des familles et des communautés et leur ouvrira des perspectives de développement. Une fois réunies les conditions permettant aux groupes de personnes ou aux familles de s'associer et de mener des activités partagées, la durabilité de ces groupes dépendra de la cohésion sociale établie et de facteurs exogènes. La durabilité politique sera assurée par l'engagement des autorités

nationales à résoudre les problèmes dans la zone du projet, en promouvant des liens techniques et financiers solides avec les institutions sectorielles et les collectivités infranationales.

31. La durabilité sociale aura pour base les organisations communautaires existantes, telles que les communautés paysannes et autochtones présentes dans la zone d'intervention. D'autre part, un processus d'accompagnement destiné à renforcer et à consolider les principes associatifs assurera la durabilité des groupes d'intérêt associés pour entreprendre des initiatives économiques.
32. Les collectivités locales seront renforcées et recevront une formation afin d'améliorer l'administration des ressources et de répondre aux besoins de la population, contribuant ainsi à la durabilité institutionnelle. La durabilité économique et financière des activités économiques entreprises par les groupes d'intérêt associés sera favorisée par un accompagnement spécifique pour les études de marchés, le soutien des institutions d'encadrement et la mise en relation avec les clients potentiels des produits ou services cofinancés par le projet.
33. La durabilité technique sera garantie par le développement des talents locaux qui exécuteront les initiatives identifiées par les clients du projet. La durabilité environnementale sera assurée par la promotion et l'adoption de bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles.
34. Enfin, la durabilité des investissements dans l'entretien des routes relèvera des municipalités, dans le cadre des transferts conditionnels de programme gérés par le Ministère des transports et des communications avec les ressources fournies par le Ministère de l'économie et des finances. Pour garantir que les routes soumises à un entretien régulier et d'urgence seront couvertes par les plans d'entretien réguliers, des clauses spécifiques seront insérées dans les accords qui seront signés entre les services des routes provinciales et les municipalités de la zone d'intervention, en conformité avec la politique en vigueur du Ministère de l'économie et des finances.

E. Identification et atténuation des risques

35. L'exécution du projet comportera des risques modérés, pour lesquels on a prévu les mesures d'atténuation indiquées dans le tableau suivant:

Tableau 3

Risques et mesures d'atténuation

<i>Risque</i>	<i>Niveau</i>	<i>Mesure d'atténuation</i>
Contraintes administratives et bureaucratiques d'exécution	Modéré	Participation de toutes les parties prenantes
Capacités institutionnelles limitées au niveau régional et local	Modéré	Formation des collectivités provinciales et locales
Couverture restreinte de l'agent d'exécution	Modéré	Soutien budgétaire
Utilisation limitée des talents locaux	Modéré	Création d'un mécanisme de reconnaissance des talents locaux
Processus limité d'autonomisation des groupes et communautés	Modéré	Renforcement de la représentation des communautés et des accords avec les collectivités locales
Possibilité d'accaparement des bénéfices	Modéré	Fixation de niveaux d'incitation ou de récompense décourageant l'accaparement et le filtrage
Phénomènes climatiques, notamment éboulements et glissements de terrain	Modéré	Participation active des entreprises communautaires à l'amélioration des routes

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

36. Le projet proposé est en cohérence avec l'objectif primordial du Cadre stratégique du FIDA (2016-2025) et contribue à la réalisation des trois objectifs stratégiques suivants: renforcer les capacités productives des populations rurales; accroître les avantages que les populations rurales tirent de leur intégration au marché; et renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience au changement climatique des activités économiques des populations rurales. En outre, l'approche du projet et les stratégies d'exécution sont en accord avec ce que prévoient la Politique en matière de ciblage pour atteindre les ruraux pauvres, la Politique concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; la Politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones (y compris le consentement préalable, libre et éclairé), la Politique de gestion des ressources naturelles et de l'environnement, la stratégie du FIDA concernant le changement climatique, les procédures du FIDA en matière d'évaluation sociale, environnementale et climatique (note PESEC, catégorie B), la Politique en matière de finance rurale, et les stratégies de gestion des savoirs et d'innovation.

B. Alignement et harmonisation

37. Le projet proposé est en phase avec la politique environnementale nationale promouvant le développement rural et territorial, la décentralisation et le développement de la production. Destiné à être exécuté par le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation dans le cadre du programme AgroRural, il cadrera avec le Plan à moyen terme 2013-2016, dont l'objectif est de réduire la pauvreté et l'extrême pauvreté, d'améliorer les institutions et la gestion locales, de promouvoir la compétitivité dans la production agricole, et de mieux inclure les producteurs en favorisant la durabilité des ressources naturelles. Le projet proposé sera aussi en cohérence avec le Programme de renforcement de la compétitivité des entreprises associatives rurales (PROCOMPITE) du Ministère de l'économie et des finances, dont l'objectif est d'assurer la durabilité des filières de production par leur développement, leur adaptation et le transfert de technologies. De même, avec le concours de leurs équipes techniques, les collectivités locales renforceront leur capacité à mobiliser les ressources du Fonds pour l'inclusion économique en zone rurale (FONIE) afin de financer la remise en état des chemins ruraux. Le projet est en outre pleinement justifié et conforme à la décision des autorités du pays de résoudre les problèmes qui se posent dans la zone d'intervention prévue dans le Plan territorial global de la VRAEM, dont l'objectif général est de créer un environnement de sécurité, de légalité et de paix sociale destiné à améliorer la qualité de vie et l'inclusion sociale des habitants en augmentant la rentabilité des activités agricoles dans la région.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

38. L'exécution du projet mettra en œuvre de nouveaux mécanismes outre ceux qui ont déjà été utilisés et se sont révélés efficaces dans de précédents projets financés par le FIDA au Pérou, par exemple l'allocation de ressources financières par voie d'appel à la concurrence et leur transfert pour le règlement des services d'assistance technique, de transformation et de commercialisation; l'adoption d'une approche participative pour identifier, formuler, exécuter et suivre les projets subsidiaires en faisant appel aux comités locaux d'allocation des ressources; et l'inclusion financière et la création de mécanismes de collaboration avec les collectivités locales pour investir dans la facilitation des activités.
39. Les innovations apportées dans l'exécution de ce projet comprendront un solide appui aux collectivités locales et provinciales pour définir les ressources territoriales, et le financement partagé entre les agences administratives de ces collectivités pour améliorer la planification et l'exécution des projets d'investissement territoriaux, qui comprennent notamment: l'investissement dans

l'entretien du réseau routier de façon à réduire les obstacles à l'accessibilité avec les marchés; l'utilisation de la banque mobile pour faciliter l'inclusion financière à grande échelle; et la création d'incitations pour favoriser le développement de nouveaux produits et services financiers. L'inclusion des communautés autochtones supposera l'adoption de nouveaux mécanismes de gestion des ressources naturelles et de financement des initiatives communautaires, au moyen d'une assistance technique et financière. Une stratégie systématique sera aussi appliquée pour renforcer les capacités associatives de la population bénéficiaire, accompagnée d'un soutien des processus de développement organisationnel sous forme d'incitations liées aux résultats. Enfin, outre le renforcement de l'égalité des sexes, le projet prévoit des stratégies, mesures et ressources financières pour diversifier les opportunités économiques, y compris l'accès à l'emploi et à un travail décent.

D. Participation à l'élaboration des politiques

40. Le projet prévoit des mesures et des ressources pour promouvoir et faciliter la concertation sur les politiques en mettant à profit les enseignements tirés et les recommandations issues du processus d'exécution du projet, qui permettront d'éliminer les obstacles empêchant les populations rurales pauvres de participer aux fruits du développement territorial. À cette fin, la concertation sur les politiques visera à influencer les parties intéressées, dans la prise de décision au niveau local, régional et national. De façon générale, le projet tendra à créer un environnement favorable du point de vue des politiques, des institutions et de la réglementation dans l'intérêt des populations rurales pauvres. Il accordera une attention particulière à la création de plateformes de concertation entre les communautés autochtones et avec elles afin d'ouvrir des espaces à leur influence et d'améliorer leur participation et leur inclusion économique et sociale.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

41. Un accord de financement entre la République du Pérou et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. On trouvera à l'Appendice I une copie de l'accord de financement négocié.
42. La République du Pérou est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
43. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

44. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Pérou un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à vingt millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (20 650 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Convenio de financiación negociado

Convenio de financiación negociado: "Proyecto de Mejoramiento de los Servicios Públicos para el Desarrollo Territorial Sostenible en el Área de Influencia de los Ríos Apurímac, Ene y Mantaro: Proyecto de Desarrollo Territorial Sostenible"

(Negociaciones concluidas el 29 de febrero de 2016)

Número del Préstamo: _____

Proyecto de Mejoramiento de los Servicios Públicos para el Desarrollo Territorial Sostenible en el Área de Influencia de los Ríos Apurímac, Ene y Mantaro: Proyecto de Desarrollo Territorial Sostenible (el "Proyecto")

El Fondo Internacional de Desarrollo Agrícola (el "Fondo" o el "FIDA")

y

La República del Perú (el "Prestatario")

(cada uno de ellos por separado la "Parte" y los dos colectivamente las "Partes")

ACUERDAN lo siguiente:

Por cuanto el Prestatario ha solicitado al Fondo financiar el Proyecto y el Fondo acepta proporcionar un préstamo para apoyar en la financiación del mismo.

Sección A

1. Los siguientes documentos conforman colectivamente el Convenio: el presente documento, la Descripción del Proyecto y las Disposiciones de ejecución del Proyecto (Anexo 1), el Cuadro de asignaciones (Anexo 2), Disposiciones Especiales (Anexo 3) y las Condiciones Generales para la Financiación del Desarrollo Agrícola de abril de 2014 (las "Condiciones Generales") en sus sucesivas versiones enmendadas.

2. Las Condiciones Generales y cualquiera de las disposiciones en ellas contempladas serán aplicables al presente Convenio. A los efectos del presente Convenio, los términos definidos en las Condiciones Generales tendrán el significado en ellas indicado.

3. El Fondo proporcionará un Préstamo al Prestatario (la "Financiación"), que el Prestatario, a través del Programa de Desarrollo Productivo Agrario Rural (AGRO RURAL), utilizará para ejecutar el Proyecto de conformidad con los términos y condiciones del presente Convenio.

Sección B

1. El monto del Préstamo es de DEG 20 650 000 (veinte millones seis ciento cincuenta mil Derechos Especiales de Giro).

2. La Financiación se concede en condiciones ordinarias con un plazo de reembolso de dieciocho (18) años, incluido un período de gracia de seis (6) años a partir de la fecha en que el Fondo haya determinado que se han cumplido todas las condiciones previas para el retiro de fondos. La tasa de interés del Préstamo será equivalente al cien por ciento (100%) del tipo de interés anual variable de referencia que determine el FIDA cada semestre.
3. La Moneda de Pago del Servicio del Préstamo será el dólar de los Estados Unidos de América (USD).
4. El primer día del Ejercicio Financiero aplicable será el 1º de enero.
5. Los pagos del capital y los intereses serán pagaderos cada 1º de febrero y 1º de agosto. Sujeto a la sección 5.02(a) de las condiciones generales, y siempre que el préstamo sea desembolsado en su totalidad, el capital será pagadero en 24 cuotas semestrales comenzando 6 años después de la fecha de cumplimiento de las condiciones generales y adicionales previas para el retiro de los fondos de la siguiente manera: 10 cuotas de DEG 1 395 595, en lo posible iguales, y 14 cuotas de DEG 478 150, en lo posible iguales. En la fecha de cumplimiento de las condiciones generales y adicionales previas para el retiro de los fondos, el FIDA comunicará al Prestatario el calendario de amortización final.
6. El Prestatario, a través del Ministerio de Agricultura y Riego (MINAGRI), proporcionará los recursos que corresponden a la contrapartida para el Proyecto por el monto equivalente a USD 38 764 000 (treinta y ocho millones setecientos sesenta y cuatro mil dólares de los Estados Unidos de América).

Sección C

1. El Organismo Responsable del Proyecto será el Ministerio de Agricultura y Riego a través del Programa de Desarrollo Productivo Agrario Rural (AGRO RURAL).
2. El MINAGRI por sí mismo o a través de las instancias que determine y en acuerdo con el Fondo, llevará a cabo la Revisión de Medio Término como se especifica en la Sección 8.03 b) y c) de las Condiciones Generales, pudiendo las Partes acordar otra fecha para llevar a cabo la Revisión de Medio Término de la ejecución del Proyecto.
3. La Fecha de Terminación del Proyecto será el sexto aniversario de la fecha de entrada en vigor del presente Convenio.

Sección D

El Fondo gestionará la contabilidad interna de las cuentas del Préstamo y los desembolsos de los mismos, y supervisará directamente el Proyecto.

Sección E

1. Se considera que son motivos adicionales a los previstos en las Condiciones Generales, para la suspensión del derecho del Prestatario a solicitar desembolsos: i) que cualquiera de las disposiciones del Manual de Operaciones del Proyecto hayan sido objeto de cesión, renuncia, suspensión, revocación, enmienda u otra modificación sin el acuerdo previo del Fondo, y éste haya determinado, previa consulta con el Prestatario, que tal cesión, renuncia, suspensión, revocación, enmienda o modificación ha tenido, o es probable que tenga, consecuencias adversas sustanciales para el Proyecto, y ii) que se hayan tomado medidas para la disolución, suspensión del Núcleo Ejecutor Central (NEC) u otras que impidan la ejecución del mismo, del modo previsto en este Convenio, y tales medidas, a juicio del Fondo, puedan tener consecuencias adversas para el Proyecto.

2. Son condiciones generales adicionales, previas para el retiro de fondos: a) la no objeción por parte del FIDA al Manual de Operaciones del Proyecto, b) la apertura de la Cuenta Designada y de la Cuenta del Proyecto, c) el nombramiento del Coordinador y del Administrador del Proyecto, y d) evidencia de la implementación de un sistema contable informatizado y de gestión.

3. Se indican a continuación los representantes designados:

Por el FIDA:

Presidente
Fondo Internacional de Desarrollo
Agrícola

Por el Prestatario:

Ministro de Economía y Finanzas
Ministerio de Economía y Finanzas
de la República del Perú

4. Se indican a continuación las direcciones que han de utilizarse para cualquier intercambio de comunicaciones relacionadas con el presente Convenio:

Fondo Internacional de Desarrollo Agrícola
Via Paolo di Dono 44
00142 Roma, Italia
Fax (3906) 5043463

Ministerio de Economía y Finanzas
Jr Junin 319
Lima 1, Perú
Fax (51-1) 626-9921

Ministerio de Agricultura y Riego
Av. Alameda del Corregidor 155
Lima 41, Perú
Fax (51-1) 349-3744

El presente Convenio, se ha preparado en español, en dos (2) ejemplares, uno (1) de los cuales es para el FIDA y uno (1) para el Prestatario.

REPÚBLICA DEL PERÚ

(Nombre y título del
Representante Autorizado)

FONDO INTERNACIONAL DE DESARROLLO AGRÍCOLA

Kanayo F. Nwanze
Presidente

Anexo 1

Descripción del Proyecto y disposiciones de ejecución

I. Descripción del Proyecto

1. Población-objetivo. La población objetivo del Proyecto incluirá alrededor de 50,000 familias rurales residentes en el área de actuación del Proyecto (86,8% de la población total) que se encuentran en situación de pobreza, y que comprende tres grupos: (i) pobres crónicos, (ii) pobres recientes y, (iii) pobres inerciales.

2. Meta y área del Proyecto. La meta es contribuir a la reducción de la pobreza de las familias rurales a través de la inclusión social y productiva. El área del Proyecto abarcará 27 distritos en siete provincias en los departamentos de Ayacucho, Huancavelica, Junín, Apurímac y Cusco, en el área de influencia del territorio del Valle de los Ríos Apurímac, Ene y Mantaro (VRAEM).

3. Objetivos Específicos. Los objetivos específicos incluirán: a) recuperación en la dotación de activos naturales para ampliar y diversificar las oportunidades de desarrollo económico sostenible en los territorios rurales y promover un manejo de los recursos naturales alineado con los desafíos que derivan del cambio climático; b) incremento de los ingresos de los beneficiarios a través del acompañamiento de las iniciativas económicas de la población rural pobre y la generación de oportunidades de empleo, promoviendo una creciente inclusión financiera; c) construir un tejido asociativo sostenible que amplíe la capacidad de las organizaciones comunitarias y económicas para mejorar su inclusión en el desarrollo territorial; d) mantener el acondicionamiento físico de la zona de influencia en donde están localizados los beneficiarios del proyecto y ampliar la infraestructura productiva y comercial funcionales a las potencialidades económicas de la población beneficiaria; e) establecer un sistema territorial de servicios técnicos rurales que faciliten el acceso de los beneficiarios a servicios de asistencia productiva, financiera y empresarial, movilizando talentos locales y favoreciendo el retorno de jóvenes técnicos y profesionales, y f) reforzar y ampliar la capacidad de los gobiernos locales y provinciales para diseñar y gestionar estrategias de desarrollo territorial integrales.

4. Componentes. El Proyecto se estructura en tres componentes principales, además de la gestión y administración del mismo:

4.1 Componente 1. Gobernanza e Inversiones en Recursos Naturales del Territorio. Este componente estará focalizado a nivel comunitario y familiar y fortalecerá las capacidades institucionales del territorio, incluidos los gobiernos locales y provinciales, apoyando las iniciativas de mejora de bienes comunales y prediales. Sus objetivos contribuirán a mejorar la dotación y calidad de los recursos naturales en territorios propiedad de los beneficiarios y sus asociaciones comunitarias y nativas, incluyendo entre otras acciones de adaptación y mitigación del cambio climático y ampliando las capacidades y competencias para una gestión y explotación sostenible de los recursos naturales.

4.2 Componente 2. Iniciativas Económicas Locales. El objetivo de este componente es construir un tejido asociativo sostenible entre los beneficiarios potenciales del proyecto para impulsar y ampliar sus oportunidades de desarrollo económico e inclusión social, proporcionando apoyo a actividades económicas que emanen de grupos de interés, tales como las organizaciones de agricultores, complementada con la inclusión financiera de familias y asociaciones. En un contexto asociativo frágil y diverso, el componente apoyará la constitución, desarrollo y consolidación de asociaciones económicas de los beneficiarios orientadas a mejorar sus estrategias de vida y lograr una mayor y mejor

participación en los mercados de bienes y servicios. Para esto el componente implementará una estrategia flexible y acumulativa con dispositivos específicos de apoyo a las organizaciones de productores rurales en virtud de los variados tipos y niveles de desarrollo asociativo entre la población rural.

- 4.3 Componente 3. Conectividad e infraestructura territorial. El objetivo de este componente es mantener el acondicionamiento físico de la zona de influencia en donde están localizados los beneficiarios del proyecto, apuntando a generar las sinergias con las intervenciones de los demás componentes. En un contexto de relativo aislamiento, tanto por el deterioro de los caminos vecinales como por la mínima presencia de servicios de internet y de bajo aprovechamiento de los recursos hídricos y naturales, causado por la baja dotación inversión en riego, el proyecto apoyará la facilitación del acceso a los mercados en el área de intervención para la población rural, la generación de empleo impulsado por la creación y contratación de microempresas comunales o asociativas para el mantenimiento rutinario de vías, la provisión de infraestructura de riego a nivel comunitario incluyendo y acciones relacionadas a cosecha y acumulación de agua, entre otras.
- 4.4 Componente 4. Gestión y Administración del Proyecto. Bajo este componente se apoyará en forma transversal a los tres componentes anteriores para lograr los resultados y la consecución de las metas del proyecto. El componente incluye a la administración del proyecto, gestión del conocimiento y seguimiento y evaluación.

II. Disposiciones de ejecución

1. Organismo Responsable del Proyecto. El Ministerio de Agricultura y Riego (MINAGRI), a través de AGRO RURAL, en su condición de Organismo Responsable del Proyecto, asumirá la responsabilidad general de la ejecución del mismo. Este último constituirá un NEC con las atribuciones legales para administrar el Proyecto, en estrecha coordinación con tres de sus Agencias Zonales ubicadas en las regiones de Huancavelica, Ayacucho y Cusco además de una fuerte coordinación y colaboración de las administraciones municipales y provinciales.

2. Unidad Coordinadora del Proyecto (UCP). La implementación del Proyecto será responsabilidad de una Unidad Coordinadora del Proyecto (UCP) dependiendo del Director Ejecutivo de AGRO RURAL siendo responsable de la coordinación de las actividades físico-financieras del Proyecto y seguimiento del avance de las metas establecidas.

La Unidad Coordinadora del Proyecto, se establecerá en la Sede de Agro Rural en Lima y operará bajo la modalidad de NEC, con las siguientes atribuciones: i) capacidad jurídica para contratar los servicios externos, con la no objeción del FIDA; ii) autonomía administrativa y financiera, incluida el manejo de los fondos del proyecto; iii) implementación de los planes a su cargo mediante transferencia de recursos, según sea el caso; iv) operación del sistema de seguimiento y evaluación del Proyecto, y v) otras funciones a ser indicadas en el Manual de Operaciones.

La UCP estará compuesta por un(a) Coordinador(a) del Proyecto y, ocho especialistas en: a) Seguimiento y Evaluación, b) Inclusión financiera, c) Desarrollo empresarial, d) Infraestructura, e) Manejo de recursos naturales y cambio climático y aplicación de la normativa social y ambiental, f) Inclusión Social, g) Administración, y h) Contabilidad.

3. El/La Coordinador(a) del Proyecto. La selección del/La Coordinador(a) del Proyecto se realizará a través de una convocatoria pública utilizando mecanismos de selección abiertos y transparentes. El/La Coordinador(a) del Proyecto será responsable inter alia de: a) elaborar los planes operativos y presupuestos anuales del Proyecto, b) promover e impulsar el desarrollo de los componentes del proyecto, c) proponer las prioridades de financiamiento del Proyecto, d) efectuar las coordinaciones necesarias para cumplir con las metas de Proyecto, e) coordinar con las Agencias Zonales, los Gobiernos Locales, las

operaciones del Proyecto y el uso de mecanismos competitivos para la gestión de los recursos naturales y el desarrollo territorial, f) coordinar estrechamente con la Oficina de Administración de Agro Rural todos los aspectos administrativos financieros y contables del proyecto, (g) elaborar términos de referencia, especificaciones y otros documentos requeridos para solicitar a la Oficina de Administración las contrataciones y adquisiciones necesarias para la implementación del Proyecto.

4. Implementación descentralizada - Agencias Zonales. La implementación del Proyecto incluirá a tres Agencias Zonales de Agro Rural ubicadas en el distrito de Pampas en Tayacaja en la región Huancavelica, en el distrito de Andahuaylas de la región Ayacucho y en el distrito de Echarate en la región Cusco. Estas instancias serán fortalecidas mediante la contratación de personal especializado a fin de que apoyen directamente en su ejecución. Dentro de cada Agencia Zonal donde se implementará el Proyecto, se contratará a un(a) Coordinador(a) Zonal, un(a) Asistente Administrativo(a), y otros(as) especialistas que se especificarán en el Manual de Operaciones.

5. Grupo de trabajo denominado Comité de Coordinación del Proyecto (CCP). A fin de proporcionar orientaciones durante la implementación se constituirá, mediante resolución ministerial, un grupo de trabajo denominado Comité de Coordinación del Proyecto (CCP) compuesto por: i) El Director Ejecutivo de AGRO RURAL quien presidirá el comité Directivo, ii) El Director Ejecutivo de PROVRAEM, iii) un representante de los gobiernos regionales del ámbito de intervención del Proyecto, iv) una representante de los gobiernos locales del ámbito de intervención del Proyecto, v) un representante de Provías Descentralizado del MTC, vi) un representante de OPI MINAGRI, vii) un representante del MEF, y viii) el Coordinador Ejecutivo del Proyecto quien actuará como secretario técnico.

El Grupo de Trabajo, denominado CCP, tendrá como responsabilidades entre otras: a) aprobar el reglamento interno, b) aprobar el Manual de Operaciones del Proyecto y sus modificaciones, c) establecer los procedimientos para la convocatoria, selección y designación del Coordinador del Proyecto y profesionales de UCP, d) hacer el seguimiento al desempeño de la gestión de la UCP proponiendo los ajustes para su mejora, de ser el caso, e) manifestar conformidad a la estructura organizacional y organigrama de la UCP la que debería incluir la cantidad de personal profesional contratado para las acciones y actividades del Proyecto, f) recibir los informes de auditoría y g) proponer mejoras y/o acciones de parte de los representantes de CCP a efectos de ser implementados.

Anexo 2

Cuadro de asignaciones

1. Asignación de los recursos del Préstamo. a) En el cuadro que figura a continuación se presentan las Categorías de Gastos Admisibles que se financiarán con cargo al Préstamo y la asignación de los montos del Préstamo a cada Categoría, así como los porcentajes de los gastos correspondientes a los rubros que se financiarán en cada Categoría:

Categoría	Cantidad asignada del Préstamo (en DEG)	% de gastos admisibles que han de financiarse sin impuestos
I. Obras	1 136 000	100%
II. Equipos y Materiales	122 000	100%
III. Consultorías	2 149 000	100%
IV. Donaciones y Subsidios	15 477 000	100%
V. Capacitación	1 766 000	100%
TOTAL	20 650 000	

b) Algunos de los términos que se emplean en el cuadro de asignaciones se definen a continuación:

Obras: Incluye gastos con relación a mantenimiento de caminos; infraestructura productiva para modernización y rehabilitación de los sistemas de riego y para cosecha de agua.

Equipos y Materiales: Incluye gastos para comunicaciones y publicaciones.

Consultorías: Incluye gastos con relación a: Formación de Unidades de Desarrollo Territorial en Gobiernos Distritales; Apoyo a la preparación, revisión/actualización de Planes de Desarrollo económico territorial, incluyendo el mapeo de activos; Preparación de planes de inversión asociativa; Movilización de oportunidades de servicios financieros; Activación de innovaciones financieras; Estudios de evaluación; Diseño e implementación del sistema de S&E, incluido plataforma informática; Sistematizaciones y estudios específicos.

Donaciones y Subsidios: Incluye gastos con relación a: preparación, cofinanciación y apoyo a la implementación de los planes de gestión de recursos naturales en la Sierra y en la Ceja de Selva, y de los planes de inversión asociativa en la Sierra; Apoyo a la implementación de proyectos específicos en la Ceja de Selva; Establecimiento de un fondo de aprendizaje empresarial; Promoción de servicios financieros asociativos.

Capacitación: Incluye gastos con relación a: Desarrollo de capacidades e intercambio de experiencias (incluyendo los equipos técnicos de las ODET);

Preparación de planes de gestión de recursos naturales en Comunidades campesinas; Incremento de capacidades e intercambio de experiencias para identificar nuevas oportunidades y servicios del bosque; Apoyo a la preparación y la formulación de planes de vida en comunidades nativas interesadas; Catastro y mapeo de asociaciones económicas en los territorios, y de talentos locales; Convocatorias territoriales para promover la constitución de asociaciones de pequeños productores y apoyar las existentes; Creación y fomento de gremios y redes empresariales locales; Desarrollo de Alianzas Comerciales; Talleres de difusión del Proyecto; Talleres de incidencia Política; Inversiones para ampliar la oferta de talentos.

El detalle de estas definiciones se incluirá en el Manual de Operaciones del Proyecto.

Anexo 3

Disposiciones Especiales

1. Manual de Operaciones del Proyecto. Podrán hacerse modificaciones al Manual de Operaciones del Proyecto, las cuales deberán contar con la previa no objeción del Fondo.

Marco Lógico

Jerarquía de resultados	Medio de verificación			Assumptions			
	Descripción	Línea de base*	Objetivo	Fuente	Frecuencia	Responsabilidad	Supuestos
<p>Meta</p> <p>Contribuir a la reducción de la pobreza de las familias rurales bajo un enfoque de inclusión social y productiva.</p>	<p>(1) El valor de los activos de las familias rurales ha aumentado en un 20% (RIMS 3er nivel).</p> <p>(2) El índice de desnutrición infantil se ha reducido en 20% (RIMS 3er nivel).</p> <p>(3) El índice de reducción de la pobreza monetaria se ha reducido en 20%, respecto a la línea base.</p>	<p>Xx%</p> <p>Xx%</p> <p>Xx%</p>		<p>Eval. Línea de Base</p> <p>Eval. Medio Término</p> <p>Eval. Impacto Final</p> <p>Encuesta Nacional de Hogares</p> <p>ENAHOR Rural</p> <p>Provincial</p>	<p>1er año</p> <p>3er año</p> <p>6º año</p>	<p>Equipo del Proyecto</p>	
<p>Objetivo de Desarrollo</p> <p>Incrementar los activos humanos, sociales, naturales, físicos y financieros de los beneficiarios del proyecto en 27 Distritos Municipales de Ayacucho, Huancavelica, Junín, Apurímac y Cusco</p>	<p>(4) 50 000 familias reciben servicios del Proyecto (RIMS 1.8.2).</p>	0	50 000	<p>Informes de avance anual</p>	Cada año	Equipo del Proyecto	<p>Agro Rural puede llevar adelante una ejecución descentralizada dentro de la zona de amortiguamiento del VRAEM.</p>
	<p>(5) Al menos el 80% de 27 000 familias rurales incrementan en promedio en 37% sus rendimientos agrícolas.</p>	0	21 600	<p>Línea Base</p> <p>Eval. Impacto Final</p> <p>Línea base de cada iniciativa comunal y económica.</p>	<p>1er año</p> <p>3er año</p> <p>6º año</p>		
	<p>(6) Al menos el 80% de 27 000 familias rurales incrementan en promedio en 57% su productividad pecuaria.</p>	0	21 600				
	<p>(7) Al menos 23 000 familias incrementan sus ingresos en un 11,5% por el mantenimiento de caminos que mejoran condiciones para su acceso a mercados y oportunidades de empleo.</p>	0	23 000	<p>Eval. Línea de Base</p> <p>Eval. Medio Término</p> <p>Eval. Impacto Final</p>	<p>1er año</p> <p>3er año</p> <p>6º año</p>		
Componente 1: Gobernanza e Inversiones en Recursos Naturales del Territorio							
<p>Efecto directo 1:</p> <p>Los recursos naturales son manejados sosteniblemente incorporando medidas de adaptación al cambio climático.</p>	<p>(8) 80% de 204 planes de gestión de recursos naturales implementados en Sierra y Selva son manejados sosteniblemente al término del Proyecto (RIMS 2.1.4).</p> <p>(9) 10 000 personas (8 500 provenientes de sierra y 1 500 nativos) capacitadas en gestión de recursos naturales (RIMS 1.1.9).</p>	<p>0</p> <p>0</p>	<p>163 Planes</p> <p>10 000 (6 000 hombres y 4 000 mujeres)</p>	<p>Informes de avances anuales de los Planes de gestión de recursos naturales.</p> <p>Evaluaciones participativas de género, comunitarias y de los niveles asociativos.</p> <p>Informes de las capacitaciones, desagregadas por género.</p>	<p>3er y 6º año</p> <p>Cada año</p>	<p>Equipo del Proyecto</p>	<p>No se dan escenarios climáticos adversos, sobre todo en los distritos de la sierra, que puedan poner en riesgo los impactos previstos.</p> <p>Fenómenos climáticos estables en el período del Proyecto.</p>

Componente 2. Iniciativas Económicas Locales							
Efecto directo 2: Familias asociadas desarrollan iniciativas de negocios, acceden a las diferentes cadenas de valor en mejores condiciones y comercializan la producción en diferentes tipos de mercado en forma sostenible.	(10) El 70% de 27 000 familias asociadas que han desarrollado planes de negocio incrementan sus ventas en un 30%.	0	21 600	Registro de ventas de los grupos. Línea Base de cada Plan de inversión Asociativa.	1er año 3er año 6° año	Equipo del Proyecto	No se da una fluctuación de precios en los mercados y pérdidas que pueda provocar decremento de beneficios.
	(11) El 70% de 81 emprendimientos de jóvenes rurales que han desarrollado planes de negocio siguen en funcionamiento sin apoyo del proyecto después de tres años.	0	57 emprendimientos	Línea Base de cada Plan de Inversión Asociativa.			
Efecto directo 3: Los beneficiarios inmersos en las iniciativas económicas acceden a servicios financieros, innovaciones financieras y fortalecen sus capacidades.	(12) El 65% de mujeres de 27 000 familias (1 por familia), acceden a cuentas de ahorro y a otros servicios financieros.	0	17 550 mujeres	Línea de base, Informes de progreso, evaluaciones a medio término y final	1er año 3er año 6° año	Equipo del Proyecto	Se cuenta con interés para ampliar la cobertura de servicios financieros entre las entidades financieras en el área.
	(13) Al término del proyecto, 3 000 jóvenes agrupados en grupos de ahorro juvenil (GAJ) creados hacen uso de los servicios financieros.	0	3 000 jóvenes	Informes de las instituciones bancarias y aseguradoras.	1er al 6° año		
Componente 3. Conectividad e Infraestructura Territorial							
Efecto directo 4: Red Vial Vecinal de los distritos beneficiarios con mantenimiento, mejorando la interconexión entre las comunidades.	(14) 139 km. de caminos con mantenimiento rutinario y periódico.	0	139 km de caminos con mantenimiento	Informes de los Institutos Viales Provinciales Informes de progreso semestrales y anuales	1er al 6° año	Equipo del Proyecto en coordinación con los Institutos Viales Provinciales (IVP)	Previsión de inversiones que eviten deslizamientos por lluvias.
Efecto directo 5: Infraestructura productiva (sistemas de riego e infraestructura para cosecha de agua) genera mayores rendimientos de la producción agropecuaria de las 27 000 familias usuarias.	(15) 3 000 hectáreas de tierras con sistemas de riego construidos o rehabilitados (RIMS 1.1.5) de las familias usuarias (ver indicador 4)	0	3 000 ha	Evaluación de Medio Término Evaluación de Impacto	3er y 6° año	Equipo del Proyecto	Falta de gestión de mantenimiento por parte de las comunidades, una vez concluida las obras. Organizaciones fortalecidas en gestión y administración de las infraestructuras.